



L'intersyndicale :
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 81
CGT FINANCES PUBLIQUES 81
FO DGFIP 81
CFDT FINANCES PUBLIQUES 81

A Albi, le 05 juillet 2019

Monsieur le Maire,

Au mois de février, nous vous avons alerté pour vous faire état des menaces pesant sur le maintien du service public de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), ses missions et ses emplois sur le territoire.

Impulsé par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics et exécuté par notre administration, un plan méthodique de destruction du réseau de la DGFIP a été dévoilé le 6 juin 2019 par notre Directeur Départemental Thierry Galvain.

Nous, syndicats représentatifs du réseau du Tarn, estimons qu'il est de notre devoir de vous alerter sur cette entreprise d'amplification de la fracture territoriale, ce que nous avons fait par un nouveau mail en date du 2 juillet.

Le ministre, sous couvert de transformation des missions et d'évolutions technologiques, entend redistribuer l'implantation du réseau de la DGFIP. Le projet, rebaptisé « géographie revisitée », puis « Nouveau Réseau de Proximité des Finances Publiques », n'est ni plus, ni moins qu'une destruction annoncée du réseau.

Ce projet peut paraître attractif à première lecture, avec l'affichage de nombreux « points de contact ». Mais en réalité, les services déconcentrés de la DGFIP vont être réduits à portions minimalistes.

En effet, pour le Tarn, le projet prévoit :

- La fermeture de toutes les trésoreries du territoire, dont Graulhet, pour laisser place à 3 « services de gestion comptable » : 1 à Gaillac , 1 à Albi, 1 à Castres (avec une antenne sur Mazamet). La ville de Graulhet dépendrait du service de gestion de Gaillac en matière de secteur public local.

Par ailleurs 10 conseillers des collectivités territoriales seraient désignés pour apporter du conseil aux collectivités en lieu et place des trésoriers actuels.

- Recentrage de la gestion comptable de l'ensemble des hôpitaux du département sur Puylaurens.

- La fermeture des 2 SIP (Service des Impôts des Particuliers) de Mazamet et de Gaillac.

Si nous vous adressons ce nouveau courrier, c'est parce que votre commune et vos administrés seront particulièrement touchés par cette réforme.

Première conséquence pour votre commune : une gestion à plus grande distance dans une structure de grande taille (Gaillac)... autant dire une perte de contact évidente entre vos services et ceux de la DGFIP ! Cet éloignement est supposé être compensé par un conseiller aux collectivités, fonction assurée par un cadre de la DGFIP, apportant une offre de service (analyses financières, conseils en matière comptable et budgétaire, etc.). La fonction de trésorier de proximité aidant le Maire et ses services sera bientôt à ranger aux oubliettes.

Deuxième conséquence, et pas des moindres pour vos administrés : la disparition des caisses de la DGFIP où ils venaient très nombreux pour payer en numéraire les loyers (Tarn habitat), les impôts, les cantines, les factures des centres de loisirs. A l'été 2020, plus aucun service de la DGFIP n'acceptera le numéraire. Vos administrés et vos régisseurs désirant verser ou recevoir du numéraire seront priés d'aller, selon le résultat de l'appel d'offre, chez le buraliste ou au bureau de poste (tous ne seront pas conventionnés).

Bien plus encore, c'est l'accueil en général qui va disparaître. Nos usagers ont déjà subi ces dernières années des diminutions des horaires d'ouverture dans les SIP, les SIE (Services des Impôts des Entreprises), les trésoreries. Bientôt ils trouveront porte close pour la totalité des services de la DGFIP, l'accueil sur rendez-vous sera généralisé et deviendra la norme.

Ce qui vous est promis, ce sont des points de contact dans les Mairies ou les MSAP (Maisons de Services Au Public) ou encore les MFS (Maisons France Services). Concrètement, il s'agira de **permanences épisodiques**, avec une montée en régime de l'accueil sur rendez-vous et du tout internet.

En votre qualité d'élu, vous êtes le mieux placé pour savoir qu'un territoire est attractif en partie grâce à ses infrastructures et ses services publics.

Pour manifester votre désaccord avec ce projet, vous pouvez prendre une délibération s'opposant à la fermeture de la trésorerie de Graulhet et aux restructurations en cours. Vous pouvez écrire également au Directeur Départemental des Finances Publiques Monsieur Thierry Galvain, et/ou au Directeur Général des Finances Publiques Monsieur Jérôme Fournel, et/ou au Ministre Monsieur Gérald Darmanin.

L'intersyndicale des finances publiques du Tarn dénonce un service public au rabais et une cartographie mensongère en trompe l'œil.

Notre Directeur Départemental, Monsieur Galvain, a engagé la période dite de « concertation », c'est-à-dire qu'il va venir vers vous en s'efforçant de vous convaincre du bien-fondé de cette réforme. Par ce courrier nous voulons vous alerter sur la volonté d'affichage du Ministre et la fausse proximité qui vous est promise.

Nous restons à votre disposition, Monsieur le Maire, pour vous rencontrer, pour échanger sur la présence de notre administration et ses enjeux.

Aurélien FABRE	Fabien OLIVIER	Michel SUAU	Brigitte BELLUZO
Solidaires Finances Publiques 06-45-22-31-23	CGT Finances Publiques 06-77-79-79-47	F.O. DGFIP 06-88-91-47-14	CFDT Finances Publiques 06-77-63-50-96

Nos mails : **Solidaires** : solidairesfinancespubliques81@gmail.com
CGT : fabien-1.olivier@dgfip.finances.gouv.fr
FO : fo.ddfip81@dgfip.finances.gouv.fr
CFDT : brigitte.belluzo@dgfip.finances.gouv.fr